

Le Havre, le 29 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE DE JEAN PAUL LECOQ

CANAL SEINE NORD, UNE TABLE QUI NE TOURNE PAS ROND !

Pour répondre aux nombreuses démarches engagées contre les graves menaces pour les ports, l'économie et l'emploi normands que comporte, en l'état, la construction du Canal Seine Nord validée récemment par le Gouvernement, une table ronde était organisée ce matin par les représentants de l'Etat, en sous-préfecture du Havre.

L'occasion pour les acteurs sociaux, économiques et les élus du territoire qui ne sont pas restés silencieux, de réaffirmer que le gouvernement a encore la possibilité de faire de la construction de ce canal européen un projet qui unisse au lieu de diviser les territoires, de les opposer.

Cela nécessite des investissements importants pour accroître le fret fluvial et ferroviaire et ainsi rattraper le retard considérable accumulé dans ce domaine par nos ports, en raison de l'absence d'une volonté forte de l'Etat, pour développer les atouts considérables de notre façade maritime.

Mais de stratégie au service du développement maritime national, de volonté politique claire pour miser sur les ports français et favoriser leur empreinte écologique indispensable à leur attractivité, il n'en fut guère question ce matin de la part des représentants de l'Etat.

Une simple navigation à vue, sans cap, ni carburant. A ce rythme le Gouvernement joue clairement contre l'intérêt national pour se ranger une fois de plus derrière celui de Bruxelles.

D'investissements en Normandie, il en fut certes question de la part des représentants de l'Etat ou de la Région présents ce matin, mais point de programme global, simplement des investissements par petits bouts selon un calendrier non cohérent. Ainsi si rien ne bouge, nos ports seront dotés des outils qu'ils attendent, bien après la réalisation de ce canal concurrent au service des ports du Benelux. Et encore, rien ne permet aujourd'hui de penser que l'ensemble des investissements en question seront un jour au rendez-vous.

Nos projets ne seraient pas prêts, contrairement à celui du canal... Excuse qui ne tient pas la barre, les projets liés au développement du port du Havre, comme à celui de Rouen, étant parfaitement établis, s'agissant par exemple de l'extension du canal de Tancarville pour relier Port 2000, du développement et de l'entretien du réseau ferroviaire avec la connexion de tous les terminaux aux différentes infrastructures de transport, de l'électrification complète de la ligne Est Ouest dédiée uniquement au fret permettant le contournement de Paris et de relier Le Havre à l'Europe Centrale ou encore du doublement de la ligne Le Havre - Paris, dédiant l'ancienne ligne au fret ferroviaire.

Sur tous ces projets bien réels, ce qui manque en revanche, c'est bien leurs plans de financement et donc une volonté du Gouvernement.

Preuve en est, pour la construction du nouveau Canal Seine Nord, l'Etat et les collectivités locales mettent sur la table, bien ronde celle là, **2 Milliards d'euros** sur une facture prévisionnelle de 4,5 Milliards.

Dans le même temps, l'Etat va mobiliser sur 5 ans à travers le Contrat de Plan Etat Région 59,9 Millions d'Euros (**118,9 Millions** en ajoutant les contributions des collectivités normandes), en faveur des ports normands, du ferroviaire et du fluvial sur l'axe Seine Le Havre - Rouen - Paris... Soit tout juste **6 % de la somme totale engagée pour le Canal**. De qui se moque-t-on lorsque certains ont affirmé ce matin que les ports normands pourront jouer à armes égales lors de l'ouverture du canal Paris - Benelux ?

Cette réunion de communication n'aura trompé personne. Avec notamment mes collègues élus communistes et républicains de Seine Maritime, nous maintenons par conséquent notre demande pour que le Gouvernement établisse dans les meilleurs délais, avec toutes les collectivités concernées, un programme d'investissements portuaires, fluviaux et ferroviaires, destiné à doter, sur 5 ans, les ports normands et l'axe Seine Le Havre - Rouen - Paris, des outils nécessaires à la bonne conduite de leurs missions d'intérêt national, et, ainsi de favoriser leur plein exercice au moment de l'entrée en service du nouveau canal Seine Nord.

Nous continuerons également de demander à l'Etat de rendre public les engagements prévus dans le programme de construction du canal, considérant notamment le niveau de fonds publics mobilisés pour, d'une part, prévenir toute dégradation préjudiciable de l'environnement et, d'autre part, garantir la préservation des emplois induits par l'activité des ports du Havre et de Rouen.

Jean Paul LECOQ
Maire de Gonfreville l'Orcher,
Vice Président de la CODAH,
Conseiller Départemental